



Memphrémagog
M R C

AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une séance ordinaire tenue le 21 janvier 2026 à 15 h 30 en la salle des délibérations de la MRC de Memphrémagog au 455 rue MacDonald à Magog, a adopté une résolution, à savoir :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC / ANNÉE 2026

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

21 janvier 2026	15 h 30	19 août 2026	15 h 30
*18 février 2026	15 h 30	16 septembre 2026	15 h 30
*18 mars 2026	15 h 30	21 octobre 2026	15 h 30
15 avril 2026	15 h 30	25 novembre 2026	15 h 30
20 mai 2026	15 h 30	16 décembre 2026	15 h 30
17 juin 2026	15 h 30		

*La séance du 18 février se déroulera à la salle du conseil de la municipalité du Canton de Hatley 4765 ch. Capelton, Hatley.

*La séance du 18 mars se déroulera à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, 9, rang de la Montagne, Saint-Étienne-de-Bolton.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du greffier de sa municipalité ou au bureau du greffier-trésorier de la MRC de Memphrémagog au 455 rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné à Magog, ce 3 février 2026

Dominick Faucher
Greffier-trésorier